

1. Généralités *Silurus glanis*

1.1 Présentation du silure

Le silure appartient au groupe des siluriformes. Ce groupe, dont 2500 espèces ont été identifiées, représente le quart des espèces de poissons d'eau douce (BASIL, 1994).

Aujourd'hui une d'espèces de siluriformes, établies ou potentielles sont considérées pour l'élevage. Les siluriformes présentent en effet, dans leur ensemble, un grand intérêt aquacole aussi bien pour les systèmes intensifs qu'extensifs.

On peut citer : *Heterobranchus longifilis*

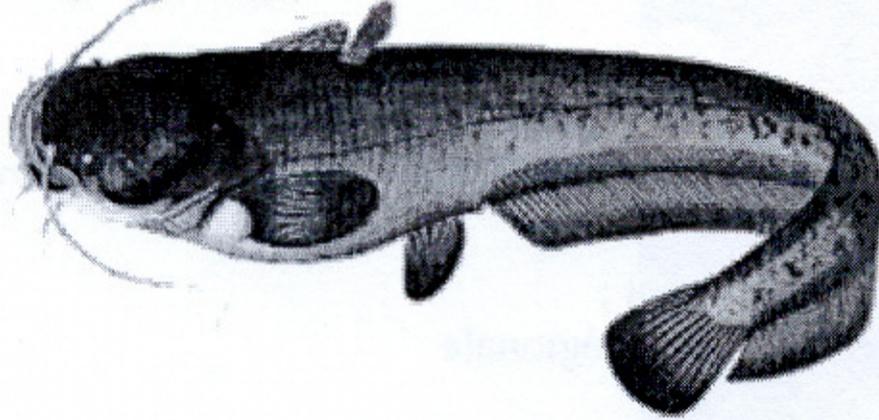
Clarias gariepinus

Ictalurus punctatus

Et... *Silurus glanis* (Linnaeus, 1758)

LE SILURE GLANE

Silurus glanis (Linnaeus, 1758)



(in Billard, 1990)

La réputation du *silure glane* n'est plus à faire auprès des pêcheurs et de toutes personnes prêtant une oreille à diverses légendes farfelues (cf. diverses publications anciennes). Cette réputation de monstre d'eau douce semble cependant s'atténuer et ne pas présenter un problème à la commercialisation du poisson. L'aspect répugnant n'est pas l'avis de tous mais présenter le silure comme poisson d'eau douce d'étang peut poser problème aux consommateurs potentiels.

Ainsi même si des choix ont été faits de rebaptiser *Silurus glanis*, la réglementation applicable au 1 janvier 2002 imposera le nom silure.

De plus, « ... si un individu a acheté ou consommé un produit, il sera amené à modifier les attitudes hostiles qu'il pouvait avoir à son égard afin de réduire l'incohérence qu'il y aurait entre ses actes et sa pensée » . Lendrevie J., Lindon D., Laufer R. (1979)- *Mercator théorie et pratique du marketing*. 2^e édition, Dalloz gestion, Paris.

Cependant la confusion avec le poisson chat est très souvent faite. De plus, la définition du silure est : « *Poisson d'eau douce (siluriformes) des pays tempérés, appelé aussi poisson chat à cause de ses barbillons tactiles rappelant les vibrisses du chat* » (in *Dictionnaire Le Petit Robert*, 2000).

Le silure glane a été introduit en France, en Alsace, entre **1860 et 1885** (Bruslé, 2001) ; il est resté rare jusqu'en 1950. Il est cependant présent sous forme fossile dans le bassin du Rhône au miocène.

Son expansion à partir de **1960** s'est faite soit naturellement à partir des bassins du Rhin-Rhône ou à partir d'étangs de pisciculture.

Il est actuellement très abondant dans la Saône et surtout dans l'un de ses affluents, la Seille. On le trouve également dans la Moselle, la Meuse, la Seine, la Loire, le Doubs, le Rhône, la Garonne, la Dordogne et en Camargue (Bruslé, 2001).

1.2 Les productions de silure

La production mondiale de silure glane pour **1999** était de **2000 tonnes** : 1400 T pour la Bulgarie, 340 T pour la France, le reste pour la Hongrie... . Cette production est en chute constante **depuis 1989**, alors de **20 000 tonnes** (Harache, com. perso.).

Les pays de l'Europe de l'est restent les principaux producteurs. Les recensements effectués chaque année par l'AFSG donne les volumes suivants pour la production française :

1989 : Quelques Tonnes en association avec carpes

1992 : 100 à 150 T

1994 : 150 à 200 T (130T en région Centre)

1996 : 220 T

1998 : 290 T

1999 : 340 T

La stagnation entre 1994 et 1996 , tout comme actuellement, est liée à des difficultés économiques ayant affecté toute la filière et à des problèmes de commercialisation (*Proteau, 1997*).

Actuellement environ **350 à 360 T** sont produites dont :

70% pour un marché de consommation régionale

10% pour la restauration

20% en exportations (pays de l'est, surtout Allemagne)

Les ventes à l'export sont essentiellement destinées à l'Allemagne où le silure est consommé traditionnellement. Ce marché Allemand, pour les filets, était estimé à 450-500 T en 1995. Il est concurrencé par un silure Africain (*Clarias sp.*) en provenance des Pays-Bas, sur la base d'une confusion d'espèce. Le silure européen est surtout recherché pour la restauration ou l'empoisonnement. Ce marché est très intéressant actuellement pour les éleveurs français qui vendent le silure entier. Les producteurs français sont cependant conscients qu'à terme ce marché sera pris par la production propre de l'Allemagne ou d'autres pays producteurs à des coûts plus faibles.

Il n'existe aucune importation de silure glane en France pour le marché de consommation. Le recensement **2000** effectué par l'AFSG offrait un découpage de la production par région et nombre de producteurs :

REGIONS	PRODUCTION (en T)	Nombre d'exploitations
Centre	210	10
Lorraine	90	4
Pays de Loire	15	3
Rhône-Alpes	15	2
Poitou-Charentes	12	5
Languedoc Roussillon	10	2

Actuellement le nombre d'exploitations est inférieur aux 26 ci-dessus. (contre 34 en 1998)